

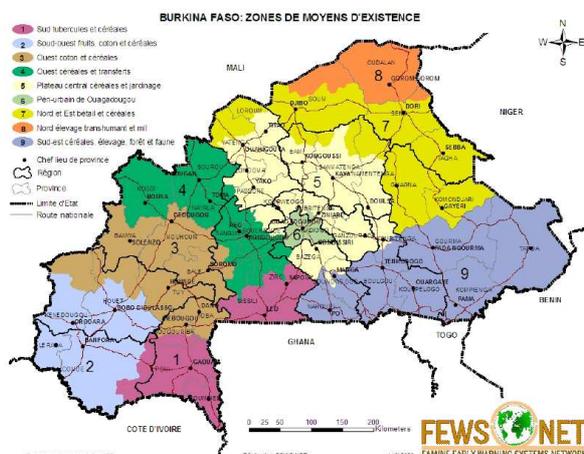
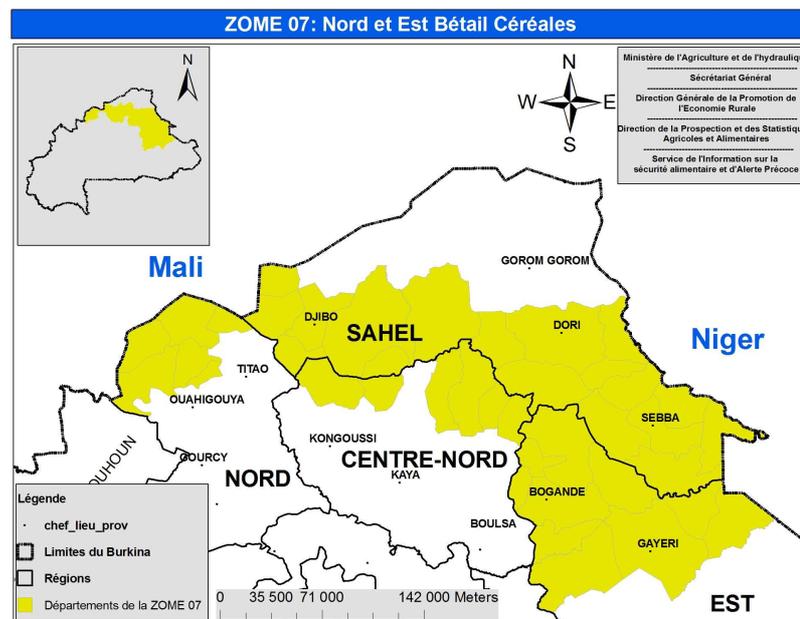


SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION
DE L'ECONOMIE RURALE

DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DES
STATISTIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Analyse de l'économie des ménages de la zone de moyens d'existence « Nord et Est bétail céréales » : ZOME 7 Février 2012



Sommaire

Contexte	3
Marchés	5
Calendrier saisonnier	8
Catégorisation socio-économique des ménages	9
Sources de nourriture	11
Sources de revenus monétaires	12
Schémas des dépenses	14
Stratégies	16
Priorités de développement	18
Conclusion.....	19

Liste des tableaux

Tableau 1 : Risques pour l'agriculture et l'élevage.....	15
Tableau 2 : Evènements historiques de 2006 à 2011.....	16
Tableau 3 : Stratégies liées aux dépenses.....	17
Tableau 4 : Stratégies liées aux revenus.....	17
Tableau 5 : Priorités de développement selon les GSE.....	18

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des prix moyens des principaux produits de la zone pendant l'année de référence.....	5
Graphique 2 : HEA source de nourriture.....	11
Graphique 3 : Pourcentage de chaque source de nourriture par rapport à la couverture des besoins des différents GSE.....	11
Graphique 4 : Sources de revenus monétaires.....	12
Graphique 5: Proportions des sources de revenus monétaires	13
Graphique 6 : Dépenses moyennes en année de référence	14
Graphique 7: Proportion des dépenses	14

Liste des figures

Figure 1: circuit des marchés de la zone	7
Figure 2: Calendrier saisonnier de la zone d'étude	9
Figure 3 : Catégorisation socio-économique des ménages.....	10

Contexte

La ZOME 7 caractérisé le bétail et céréales, occupe une partie des régions du Sahel, de l'Est, du Centre Nord et du Nord (figure 1). Elle est frontalière à la république malienne et nigérienne. Elle recoupe 08 provinces à savoir : le Séno, le Lorum, le Soum, la Gnagna, la Komandjari, le Yagha, et le Yatenga. Pour les raisons de l'étude, 09 communes (Manni, Baraboulé, Foutouri, Titao, Arbinda, Titabé, Bani, Thiou et Banh) et 08 villages (Dassari, Tankoulou, Banh, Arbinda, Tiékagnibi, Bouna, Lessam et Thiou) ont été retenus.

Sur la base du dernier RGPH de 2006, cette ZOME compte 1.584.445 habitants répartis en 273.518 ménages. Environ 4,86 % de cette population est urbaine. Elle est composée d'environ 51 % de femmes.

Le réseau hydrographique se compose de mares temporaires et de multiples rivières qui inondent de vastes zones de bas fonds. A ces réservoirs d'eau de surface s'ajoutent des retenues moins importantes. Ces eaux de surfaces sont exploitées pour l'abreuvement des animaux, la culture du riz et le maraîchage.

❖ Climat

Le climat de la ZOME est de type soudano-sahélien avec 2 saisons. Une saison pluvieuse de juin à octobre et une saison sèche avec 2 périodes : Une période froide de novembre à février et une période chaude de mars à mai. La zone se situe dans les isohyètes variant entre 500 à 700 mm par an. Il est important de noter qu'en début et en fin d'hivernage, les pluies sont violentes et de courte durée. Elles sont précédées de vents de sable très spectaculaires. Il en résulte une érosion et un ruissellement importants, facteurs majeurs d'appauvrissement des sols. Au cours des 10 dernières années, on a observé une forte variation des hauteurs d'eau et une irrégularité de répartition dans

le temps et dans l'espace. Cette situation affecte négativement la production agrosylvo-pastorale.

❖ Sols

Dans la zone, 4 types de sols sont distingués :

- les sols gravillonnaires avec une faible profondeur présentant un potentiel agronomique faible ;
- les sols ferrugineux tropicaux sur matériaux sableux peu favorables à l'activité agricole constituent la plupart des parcelles de cultures ;
- les sols argileux et limoneux qui sont plus rencontrés aux abords des cours d'eau. Ce type de sols est moins représenté et se prête aux cultures de sorgho blanc, de riz pluvial et de la culture maraîchère par excellence en saison sèche,
- les lithosols sur cuirasse qui sont constitués de roches et de sols nus incultes. Ces sols se situent généralement en hauteur.

Les sols sont soumis quotidiennement aux effets des facteurs naturels tels que l'érosion hydrique et l'érosion éolienne ainsi que des facteurs anthropiques (pression démographique, modes et système d'exploitation tec.).

❖ Végétation

La végétation comprend les galeries forestières villageoises, les forêts galeries, les mises en défens, la savane arbustive, la savane herbeuse, la steppe arborée, la steppe arbustive et la steppe herbeuse. Les espèces ligneuses que l'on peut retrouver sont : *Anogeissus leiocarpus*, *Combretum micranthum*, *Guiera senegalensis*, *Acacia penata*. Les sols de la zone connaissent une dégradation progressive due à des facteurs naturels (topographie, caractéristiques physico-chimiques), les aléas climatiques et une surexploitation pédologique. En

Effet, cela entraîne une régression du couvert végétal voir la disparition de certaines espèces et le tarissement précoce des retenues d'eau. La ZOME dispose de 6 principaux types de sols qui sont : les lithosols sur cuirasse, les sols bruns eutrophes, les sols ferrugineux tropicaux lessivés, les sols hydromorphes, les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols sodiques hydromorphes. Ces sols présentent des aptitudes culturales assez variables et diversifiés. Certains ont une texture argilo-sableuse à argileuse ou à sableuse et graveleuse à sableuse dans la partie nord ; ils sont compacts et ont une faible rétention en eau.

Les amplitudes thermiques sont très importantes dans cette région. Les extrêmes sont de 40° C en avril (le jour) et de 17° C en janvier – février (la nuit). Le relief de l'ensemble de la ZOME est caractérisé par une pénéplaine parsemée de quelques buttes cuirassées.

L'agriculture concerne les cultures pluviales et les cultures de contre saison. Les cultures pluviales sont constituées de cultures vivrières (sorgho, mil, riz, voandzou, etc.) et de cultures de rente (arachides, niébé, sésame). Le sorgho est la céréale la plus cultivée dans la zone, suivie du mil. Les terres cultivées sont des terres

héritées (propriétaire) ou des terres empruntées (surtout les petites superficies). La vente de la propre production n'est pas répandue dans la zone. L'agriculture est une agriculture de subsistance. La gestion foncière est telle que tous les groupes socio-économiques ont des terres dont ils ont héritées ou qui leur ont été prêtées pour exploitation sous forme de don. Même les très pauvres exploitent typiquement des superficies de 2 ha. Les paysans de cette zone du Burkina utilisent rarement les engrais (NPK, Urée, Phosphate). Par contre ils ont recours à certaines pratiques culturales telles que le zaï, les demi-lunes, et les cordons pierreux. En plus de l'agriculture, il y a l'élevage qui est aussi très développé dans la zone.

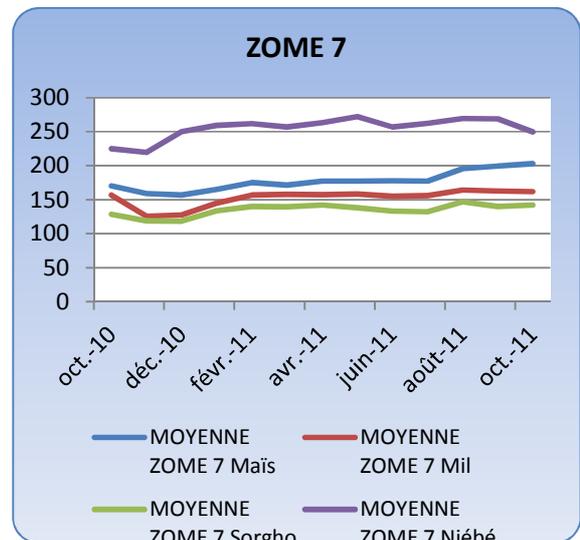
L'élevage concerne essentiellement le gros bétail (bovins) et les petits ruminants (ovins, caprins), les asins et la volaille. C'est une zone à vocation pastorale. La vente du bétail semble être la principale source de revenus des ménages. Par ailleurs, l'auto-emploi n'est pas des moindres comme source de revenu. Le sous-sol de la ZOME est riche en minerais d'or et le phénomène de l'exploitation des mines est très développé. Cette activité se mène tout le long de l'année même si l'exploitation est faite de façon artisanale. A cela s'ajoutent la cueillette, et la pêche.

Marchés

Dans la zone de l'étude (Nord et Est bétail et céréales), l'accès aux marchés est globalement déficient à l'intérieur avec des pistes rurales même si les principales voies de communication entre les grands centres comme Dori, Tankoalou, Djibo, Mani, Bogandé et Liptougou sont praticables. A l'intérieur de la zone, les voies d'accès sont de mauvaise qualité en saison pluvieuse, surtout l'axe Seno-Yagha, et Soum-Loroun. L'acheminement des produits vers les marchés de certains départements reste difficile tels Seytenga, Banh, Lessam. L'accès aux marchés diffère d'un village à l'autre selon le dynamisme des commerçants et de la disponibilité des produits. Cependant, l'état du réseau routier demeure un facteur déterminant de l'accessibilité au marché. Dans la province de la Gnagna les routes sont impraticables dans leur majorité pendant la saison pluvieuse, du fait des inondations dans certaines parties de la zone, coupant ainsi des villages comme Bambilaré et environnant de leur centre de ravitaillement en céréales. Ce qui n'est pas le cas dans les provinces de la Komondjoari et du Soum dont les voix d'accès aux marchés sont pour la plupart aménagées. Cette situation n'est pas sans conséquence sur les prix de denrées alimentaires dans certaines localités de la zone.

La plupart des marchés importants de la zone sont des marchés mixtes à prédominance de bétail ou de céréales. Les principales spéculations vendues sur ces marchés sont le mil, le sorgho, le riz local, le riz importé, le riz paddy, le maïs, l'arachide, le sésame et le niébé. Le prix du mil varie de 150 FCFA/KG en novembre à 375 FCA/KG entre mai et septembre. Pour le sorgho, les prix vont de 75 FCA/kg en novembre à 350 FCFA/kg en mai- septembre. Le prix du kilogramme de niébé varie de 75 FCFA en octobre à 350 FCFA/kg en avril. Pour le

sésame, les prix vont de 85 FCFA/kg en novembre à 350 FCFA/kg en mars. En ce qui concerne les bovins, les prix varient de 60 000FCFA dans le mois de mai à 275 000 FCFA en novembre ; pour les ovins, les prix vont de 15 000 FCFA dans le mois de mai à 75 000 FCA au mois de décembre. Les prix des caprins vont de 7500 FCA en mai à 35 000FCA en décembre. Les principaux marchés de distribution de produits alimentaires sont les marchés de Déou, de Tankoalou, de Djibo, de Falagoutou de Mani, de Bogandé, de Kodjena, de Habanga, de Samou et de Lioura. En dehors du riz importé et du sorgho qui viennent de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les autres céréales (le mil, le maïs) proviennent essentiellement des départements de la Zome et de Kaya et de Pouytenga.



Graphique 1 : Evolution des prix moyens des principaux produits de la zone pendant l'année de référence

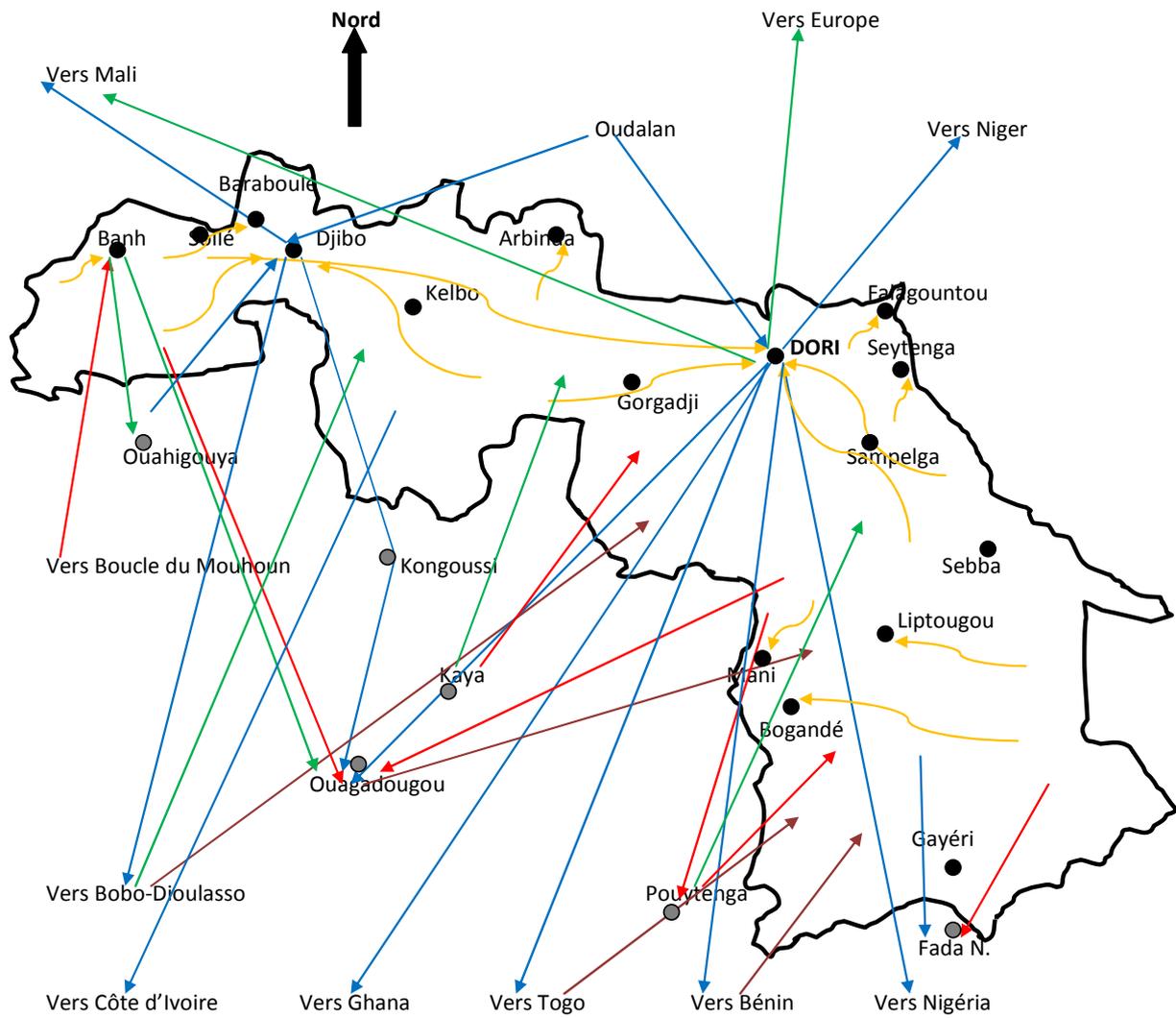
Source : SONAGESS

Le graphique 1 ci-dessus présente l'évolution du prix moyen annuel des produits de base sur les marchés de céréales pendant la période de référence. Les marchés importants de collecte des produits de rentes

sont Tankoalou, Mani, Habanga, Samou, Lioura, Bogandé et Djaka à partir desquels les commerçants approvisionnent les marchés de Gorgadji, Seytenga, Sampelga, Pouytenga, Déou, Kerboul Arbinda, Kouda, Kaya, et de Ouagadougou. Les commerçants en provenance de Ouagadougou exportent ces produits, surtout l'arachide, vers le Mali.

Les principaux produits maraichers tels que la tomate, l'oignon, et le chou font également l'objet d'échange dans les marchés de Déou, de Tankoalou, de Djibo, de Falagountou de Mani et de Bogandé. Les principaux marchés de bétail sont les marchés de Djibo, Dori, Tankoalou,

Baraboulé, Solé, Mani, de Bogandé, de Kodjena. Vers ces marchés convergent les animaux des villages environnants de la zone mais aussi des autres provinces (Oudalan, Yagha, Yatenga). On y trouve des marchés de bovins, d'ovins, de caprins, d'asins, chameaux, ainsi que de la volaille. Le bétail ravitaille les grands centres du Burkina comme les marchés de Pouytenga, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et de Fada-N'Gourma. Une partie des animaux transitent à partir de ces villes vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigeria et le Bénin. La figure 2 permet de visualiser l'ensemble des flux entre la zone étudiée et les régions environnantes.



Source : DGPER/DPSAA_2012

Légende :

- : Affluence vers marchés de regroupement (céréales, rente, bétail et volaille)
- : Bétail (bovins, ovins, caprins, etc.)
- : Cultures de rentes (sésame, niébé, arachide)
- : Céréales (mil, sorgho, niébé)
- : Produits manufacturés et riz importé

Figure 1: circuit des marchés de la zone
Source : DGPER/DPSAA, 2012

Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier décrit les différentes activités pendant l'année de consommation dite « année de référence » qui s'étend d'octobre 2009 à septembre 2010. Il détaille les activités agricoles et d'élevage ainsi que toutes les autres activités ou événements importants pour les ménages.

La saison des pluies s'étale généralement de juin à octobre. Ainsi, dès le mois de mars jusqu'en mai, les ménages font la préparation des champs pour la plupart des cultures. Le semis intervient au cours de la période de juin à juillet. La préparation du sol pour le riz de contre saison se fait en février et le semi intervient en mars. Les premières récoltes débutent en septembre et s'achèvent au cours du mois de décembre avec la récolte du riz pluvial. Les principales cultures de rente dans cette zone sont le niébé et l'arachide, dont les ventes interviennent juste après les récoltes (novembre et décembre).

Les cultures maraîchères sont également une activité des populations, les productions et ventes s'effectuent au cours de la période d'octobre à mars.

Le départ des animaux pour la transhumance intervient en mars et leur retour est effectif en avril.

Les achats de nourriture de bétail interviennent dès le mois de février et s'étend jusqu'en juin. Quant aux achats des animaux, ils se font principalement en juin et juillet. Les ventes ont lieu en décembre, une période qui coïncide avec les fêtes. Le prix est l'un des plus élevés à cette période. Les maladies du bétail surviennent pendant la période de mai à août.

L'exploitation forestière est aussi une activité des populations de la zone. Elle se fait de mars à septembre avec la cueillette des feuilles, des fruits et du bois.

Les achats de vivres commencent dès le mois de mars, et s'étend jusqu'aux mois d'août et de septembre où ils atteignent le pic. Cette période correspond à la soudure.

L'artisanat est pratiqué de janvier à mai. Il constitue une source de revenu pour les ménages. Les principales activités y afférentes sont la fabrication de daba, de lits et de nattes.

Il existe d'autres activités parmi lesquelles on trouve :

- l'emploi agricole en période de saison pluvieuse, au cours de laquelle le groupe des très pauvres et des pauvres sont employés dans les champs des groupes de moyens et des nantis ;
- les emplois non agricoles (fabrication de briques, construction, orpaillage, etc.) ;
- l'exode pratiqué après la récolte en décembre et étalé jusqu'en mai.

Dans cette communauté, les ménages contractent les prêts de juin à août et cette période chevauche avec la période de soudure (août-septembre). Ces prêts sont remboursés au moment de la récolte (novembre-décembre).

Dans la zone le paludisme sévit d'août à septembre. Il faut signaler que c'est une période d'intenses activités. Les autres maladies se manifestent entre décembre et janvier. La figure 3 présente les principales activités au cours de l'année de référence dans la zone d'étude.

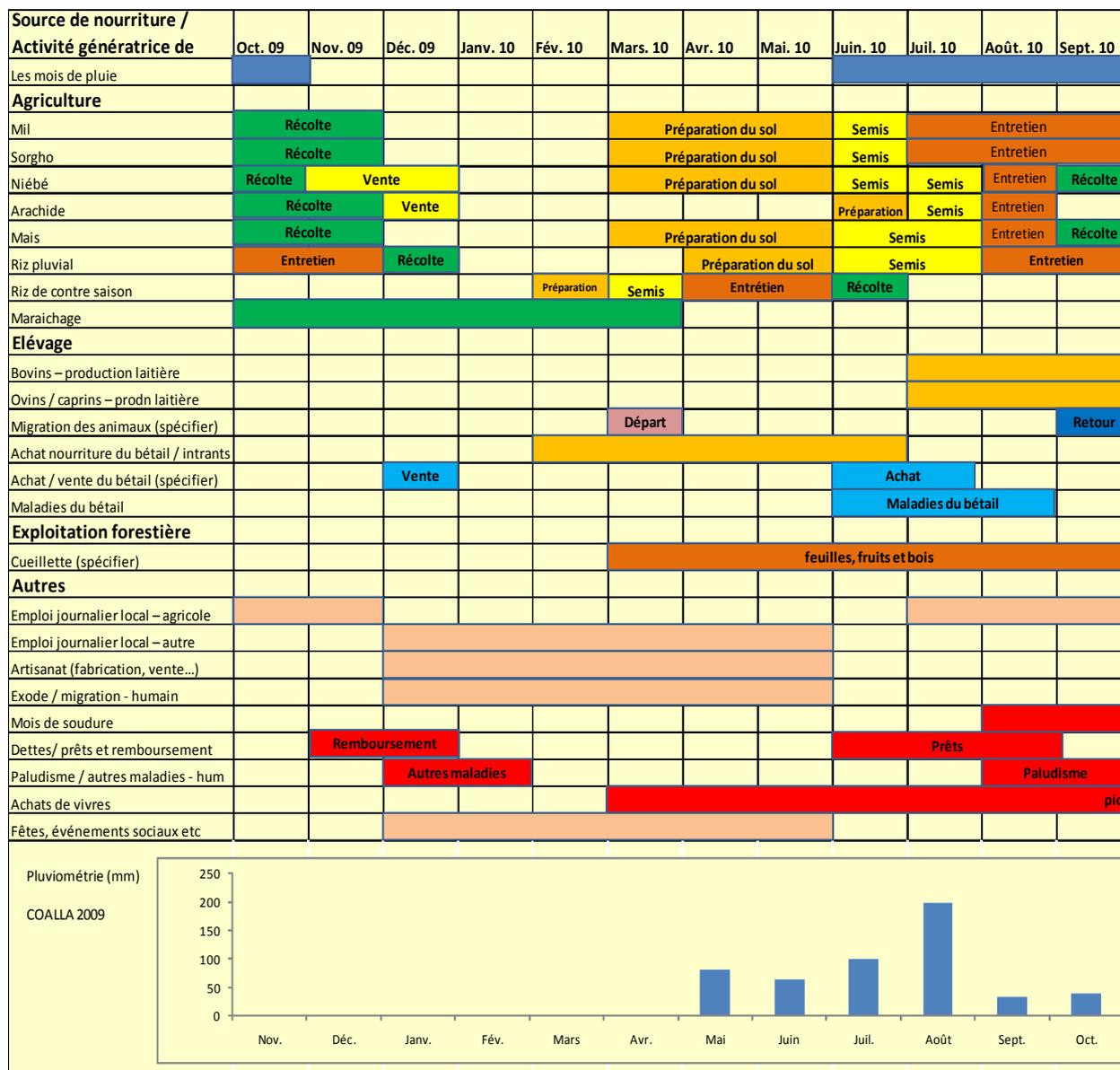


Figure 2: Calendrier saisonnier de la zone d'étude
Source : DGPER/DPSAA, 2012

Catégorisation socio-économique des ménage

Dans la zone de moyen d'existence 7 qui concerne une partie des régions Nord et Est du pays, la taille des ménages varient fortement en fonction du niveau de richesse. La taille des superficies exploitées est également un élément distinctif entre les ménages. Les ménages moyens ont des types d'actifs similaires à ceux des nantis avec des

différences au niveau de la taille des ménages et de la possession d'un certains nombres de biens (troupeaux, biens productifs). La plupart des ménages moyens (M) possèdent au moins une charrue et une charrette. Leur propre production a couvert 6 à 8 mois de consommation durant

l'année de référence. La propre production des ménages nantis (N) a couvert au moins 8 à 10 mois de consommation.

Les pauvres (P) et très pauvres (TP) ont très peu de biens productifs suffisants pour leur permettre de produire les céréales nécessaires à leur consommation. Les très pauvres disposent de terre pour les cultures vivrières et les cultures de rentes. Ils possèdent quelques petits ruminants mais aucun équipement agricole.

La figure 3 montre que 58% de la population est dans la catégorie des pauvres et des très pauvres ; ce qui signifie que près des 3/5ème de la population ne possèdent pas ou possèdent très peu de bétail. Par ailleurs, la plupart des sources de nourriture proviendrait de l'agriculture, des travaux agricoles et de l'orpaillage. Cette donnée

montre qu'en année de faible récolte, près des 2/5ème la population demanderait le soutien des autres groupes (par des dons ou des sources de travail supplémentaire, etc.). Comme les moyens et les nantis, ne pourront certainement pas couvrir les besoins alimentaires des ménages pauvres et très pauvres en situation de mauvaise récolte, ceux-ci vont se tourner vers l'orpaillage ou la migration pour résorber le déficit.

L'analyse de la figure 4 montre une forte concentration des richesses dans les mains des groupes nantis et moyens. Ainsi, la totalité des bovins et 86% des petits ruminants sont détenus par ces deux groupes qui ne représentent que 42% de la population.

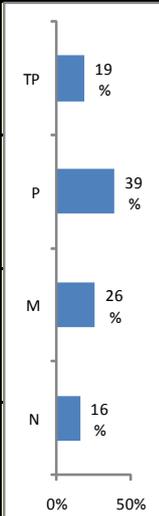
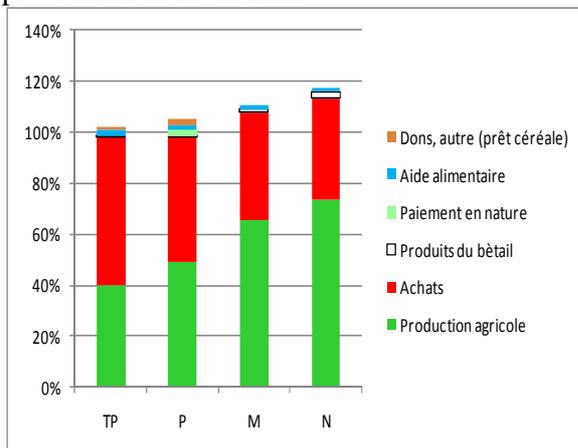
	Proportion relative (%)	Taille de ménage	Proportion GSE dans la population	Superficie totale cultivée	Surface cereales (Ha)	Surface rentes	Troupeau	Autres biens productifs	Autres biens
Très pauvres	 19 %	6	12%	2	1,25	0,75	0 bovin ; 2 ovins et 2 caprins, 10 volailles	0 âne	1 velo
Pauvres	39 %	8	32%	3	2	1	0 bovin ; 4 caprins et 3 ovins, 15 volailles	0 à 1 âne, 0 à 1 charrue, 0 à 1 charrette	1 velos
Moyens	26 %	12	32%	4	3	1,5	5 bovins ; 10 caprins, 9 ovins et 20 volailles	1 - 2 âne, 1 Charrette, 1 - 2 Charrue	2 velos et 1 moto
Nantis	16 %	15	25%	5	3	2	15 bovins ; 20 caprins, 15 ovins, 30 volailles	2 - 3 âne, 1 - 2 Charrette, 1 - 2 Charrue	3 - 4 velos et 1-2 motos

Figure 3 : Catégorisation socio-économique des ménages
Source : DGPER/DPSAA, 2012

Sources de nourriture

Dans la zone de l'étude, les deux principales sources de nourritures pour tous les groupes socioéconomiques demeurent la propre production et les achats.



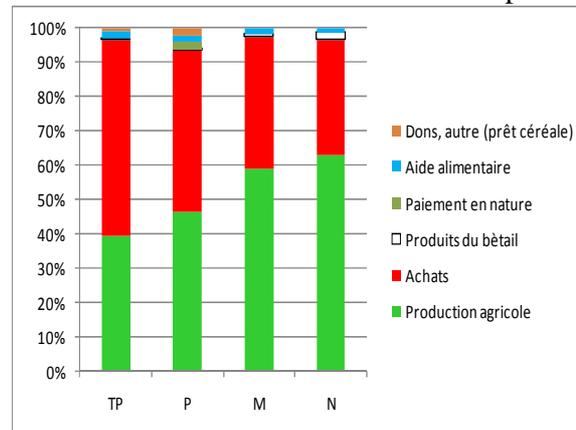
Graphique 2 : HEA source de nourriture
Source : DGPER/DPSAA, 2012

Les besoins énergétiques sont couverts par tous les groupes socio-économiques durant l'année de référence et cela grâce à l'apport des aides alimentaires de l'Etat et des partenaires, des dons et des paiements en nature pour les TP et P. Les aides ont contribué à la couverture des besoins énergétiques, notamment chez les très pauvres et les pauvres à hauteur de 4%.

Pour les ménages pauvres, l'achat de la nourriture concerne essentiellement la nourriture de base afin de s'assurer que les besoins alimentaires minimaux sont satisfaits. Pour les ménages moyens et nantis, une part des achats est réservée à la diversification de l'alimentation et concerne les aliments à base de protéines animales, l'huile et le sucre.

La propre production des très pauvres et pauvres couvre entre 40 et 45% des besoins annuels, ce qui correspond à une période de 4 à 6 mois de consommation. En plus de la production agricole, la plupart des ménages très pauvres et pauvres s'en sortent en année difficile avec un soutien des nantis à travers

la mise en œuvre des mécanismes endogènes de solidarité. Ce soutien est matérialisé par



Graphique 3 : Pourcentage de chaque source de nourriture par rapport à la couverture des besoins des différents GSE
Source : DGPER/DPSAA, 2012

les dons et surtout les prêts de céréales contractés et remboursés au moment des récoltes de la campagne suivante. Le paiement en nature constitue également une source importante de nourriture pour les pauvres.

La contribution de la propre production à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages est de 65-75 % chez les moyens et nantis. Le revenu des ventes des oléagineux (sésame, arachide) et des légumineuses (voandzou) sont utilisés pour acheter les autres denrées alimentaires essentielles (mil, sorgho, riz). Tant que le prix est avantageux, une grande partie de la récolte des oléagineux et des légumineuses est vendue.

Typiquement les ménages ont vendu près de 35% de la production d'arachide et plus de 50% de la production de sésame.

Pour les nantis, la propre production de lait et de viande, même si elle demeure faible et ne contribue qu'à 3% de leurs besoins alimentaires annuels, permet de diversifier le régime alimentaire basé sur les céréales.

Pour ces ménages, le bétail est une source importante de revenu. Aussi, la consommation des légumes contribue à la diversité alimentaire dans la zone. En particulier dans les villages où la culture maraîchère est développée, l'abondance des légumes permet aux TP et aux P de s'en procurer.

Sources de revenus monétaires

L'analyse des résultats (graphique 4) montrent que plusieurs sources concourent à la formation des revenus des populations dans la zone notamment :

- la vente des produits agricoles,
- la vente de bétail,
- la vente de produits animaux,
- les emplois et versements reçus,
- l'auto-emploi, du petit commerce
- le crédit.

Les trois premières catégories socioéconomiques (TP, P et M) font recours à six (6) sources de revenu tandis que la dernière catégorie (Nantis) n'en utilise que cinq (5). En effet, pendant que les TP, les P et M bénéficient de crédit même si son niveau est faible pour les deux premières classes, le groupe des nantis n'a pas sollicité de crédit.

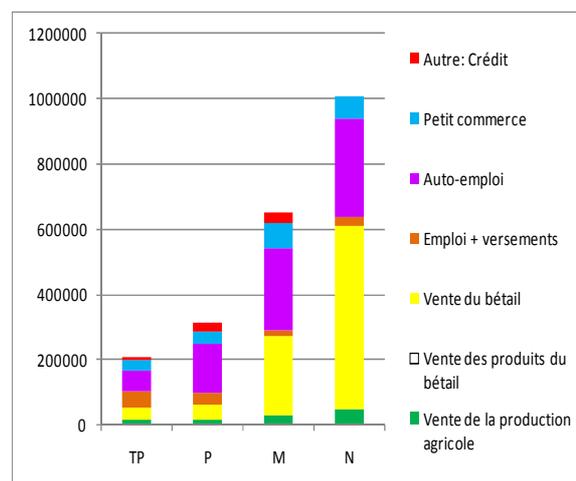
En termes de niveau, le revenu moyen annuel est de 200 000F CFA pour le groupe des « très pauvres », environ 300 000F CFA pour les « pauvres », 650 000F CFA pour les « moyens » et 1 000 000F CFA pour les nantis.

Ces chiffres révèlent une forte disparité des revenus entre les ménages dans les différents groupes socioéconomiques :

- Le revenu monétaire moyen des pauvres représente une fois et demi celui des très pauvres.
- Le revenu pour le groupe des moyens atteint 2 fois celui des ménages pauvres et un peu plus de 3 fois le revenu du groupe des ménages très pauvres.

La proportion des achats dans la source de nourriture est plus important chez les TP et les P. Les dons et prêt de céréales ont permis aux deux groupes de compléter leur besoin alimentaire. Le groupe de P a des paiements en nature à cause de l'exode.

- Le revenu monétaire moyen des nantis est 5 fois plus élevé que celui des très pauvres, environ 4 fois que celui des pauvres et 1 fois et demi celui des moyens.

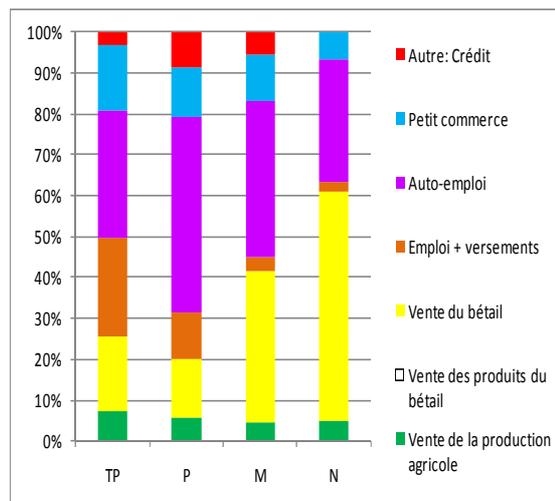


Graphique 4 : Sources de revenus monétaires
Source : DGPER/DPSAA, 2012

La structure des revenus révèle que la contribution de la vente de céréales dans la formation du revenu des TP et P est marginale. En revanche, sa contribution commence à prendre de l'importance pour les M et les N. Cette situation peut s'expliquer essentiellement par le fait que les TP et P adoptent une stratégie consistant à vendre le moins possible de produits agricoles dans le but de faire face à leur besoins céréaliers, en particulier pendant la période de soudure au cours de laquelle les prix grimpent. Les quatre principales sources de revenu pour les TP sont, par ordre

d'importance, l'auto-emploi (cueillette, orpaillage, artisanat), les emplois et versements (travaux agricoles, exodes), la vente de bétail et le petit commerce. Elles représentent environ 98% de leur revenu.

L'apport du crédit à la formation du revenu est quasi-négligeable. Pour les P, les 4 principales sources de revenu sont l'auto-emploi, la vente de bétail, le petit commerce, et les emplois et les versements. La contribution de ces sources à la formation du revenu des P dépasse 95%. Quant aux M, l'essentiel de leur revenu provient de l'auto-emploi, la vente de bétail, le petit commerce et le crédit. La part des 4 principales sources de revenu atteint 98%. Enfin, les nantis tirent des revenus substantiels de la vente de bétail (contribution avoisinant 50% du revenu total), de l'auto-emploi, du petit commerce et de la vente de produits agricoles. Le graphique 5 donne les proportions des sources de revenus par GSE.



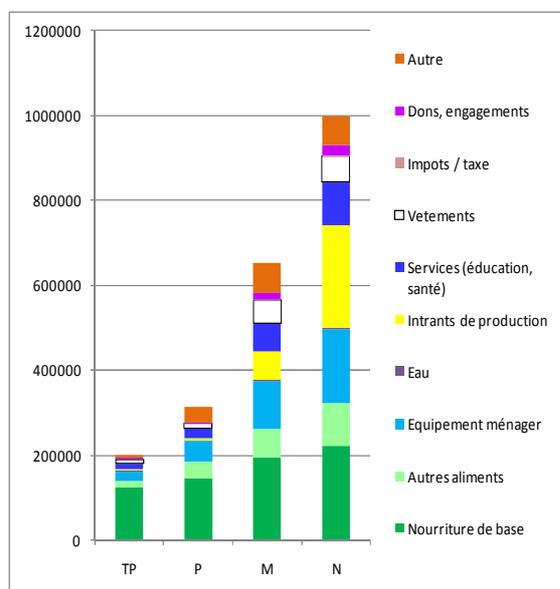
Graphique 5: Proportions des sources de revenus monétaires

Source : DGPER/DPSAA, 2012

La structure des revenus est variable en fonction des groupes socioéconomiques mais pour tous les groupes l'auto-emploi et la vente de bétail constituent les deux principales sources de revenu.

Schémas des dépenses

Le graphique 6 ci-dessous montre les valeurs affectées aux différents postes de dépenses en année de référence et pour les ménages des différentes catégories socio-économiques.



Graphique 6 : Dépenses moyennes en année de référence

Source : DGPER/DPSAA, 2012

A l'image de leurs revenus, on observe une disparité importante entre les dépenses des différents groupes socio-économiques de la zone. Les dépenses des nantis équivalent à environ 5 fois celles des très pauvres et 3 fois celles des pauvres. Les TP et les P ont respectivement des dépenses totales de l'ordre de 201 388 FCFA et 312 385 FCFA tandis que les groupes des ménages aisés dépensent entre 651 913 et 997 283 FCFA.

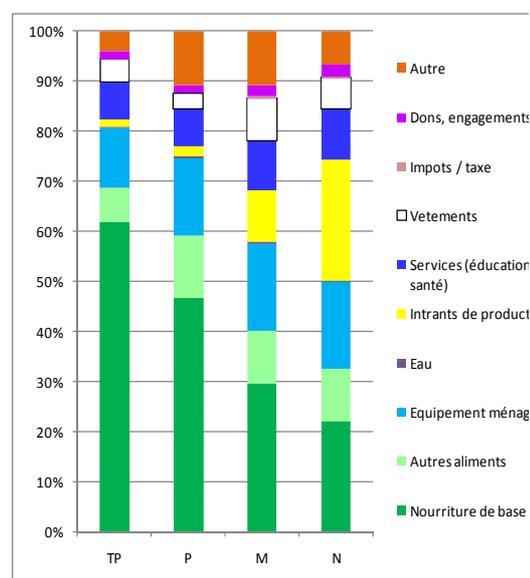
Les structures de dépense des groupes de richesse sont différentes dans la zone même si les caractéristiques des dépenses chez les ménages pauvres et très pauvres sont quasi similaires, avec des postes de dépenses sur les aliments de base et autres aliments représentant environ les deux tiers (69%) des dépenses totales pour les très pauvres et un peu plus de la moitié (59%) pour les pauvres.

La part du revenu consacrée à ces denrées est décroissante à mesure que les richesses augmentent passant de 62% chez les TP à

22% chez les N. Les ménages plus aisés dépensent un pourcentage moins élevé du revenu global pour l'achat de nourriture. Ainsi, les M dépensent un peu plus du quart de leur revenu pour l'achat des aliments de base alors que les N y consacrent à peine un cinquième de leurs revenus. En termes absolus, ces dépenses sont estimées à 124.400 FCFA chez les TP, 145.900 FCFA pour P, 193.925 FCFA pour M et 221.550 FCFA pour les N.

Les dépenses en aliments de base sont constituées des achats du sorgho, du mil et du riz. Les dépenses pour l'achat du maïs est pratiquement nulle dans tous les groupes de richesses. Le sorgho demeure la denrée la plus achetée par tous les groupes. Tous les ménages consacrent près des 2/3 des dépenses en aliments de base à l'achat du sorgho.

L'achat de denrées qui ne sont pas de première nécessité telles que la viande, le sucre et l'huile sont faible dans les dépenses globales des différents groupes de richesse même si elles représentent entre 7% et 13% selon les groupes.



Graphique 7 : Proportion des dépenses

Source : DGPER/DPSAA, 2012

Les dépenses d'équipements ménagers sont assez importantes et représentent un peu plus du dixième des dépenses des TP

(12%) et P (15%). Elles sont de l'ordre de 17% pour les groupes des M et N. Ces dépenses font références aux achats de cola, du sel, du piment, du savon, des piles, du bois de chauffe et des ustensiles de cuisine.

Les dépenses pour le développement de l'activité agricole et de l'élevage sont plus importantes chez les Moyens et les Nantis que chez les pauvres et les très pauvres. Ainsi, les intrants de production représentent respectivement 10% et 24% des dépenses des M et N. Leurs proportions atteignent à peine 2% pour les P et les TP. Ces dépenses sont essentiellement composées de l'achat du bétail, de leur nourriture et des soins vétérinaires pour les M et N. Ces trois postes occupent plus des deux tiers des dépenses en intrants de production des M (74%) et des N (78%). Cela témoigne de l'importance que ces deux groupes de richesse accordent à l'élevage qui est considéré à la fois comme leur source de revenu essentielle et leur principale forme d'épargne et d'investissements pour amoindrir les chocs dans le futur.

Globalement, les investissements dans les travaux agricoles sont peu importants pour tous les groupes de richesses de la zone de l'étude. L'emploi de travailleurs agricole, l'achat d'engrais et de semence occupent

près du cinquième des revenus des M et N. Le maraîchage qui est l'apanage de ces derniers occupe à peine le dixième de leurs dépenses en intrants de production. Les TP et les P dépensent en moyenne moins de 700 FCFA contre plus de 17 900 FCFA pour les M et N en achat d'engrais et de semences. On remarque par ailleurs, que seuls les groupes aisés font recours à des travailleurs agricoles dans leurs champs, notamment lors de la préparation des périmètres dédiés au maraîchage.

Les dépenses pour la santé et l'éducation des ménages dans les différents groupes de richesse viennent généralement en troisième ou quatrième positions dans leurs dépenses. Elles représentent des proportions similaires selon les groupes : 7% pour les TP et P et 10% pour les M et N.

Sous le vocable «Autres dépenses» sont regroupées les dépenses de transport et de communication. Elles occupent une partie non négligeable des dépenses des groupes de richesse ; en moyenne 7% pour les TP et P et 9% pour les M et N. Ces dépenses de transports et d'achat des cartes de recharge sont essentielles pour leur ravitaillement à partir des marchés de la zone.

Risques et chocs

La zone est constamment exposée à plusieurs risques qui affectent les conditions de vie des populations. Du coup, ces populations finissent par les intégrer dans leurs stratégies quotidiennes. Ces risques sont principalement liés à la pluviométrie (sécheresse ou inondations).

Elle connaît également des attaques parasitaires et ses sols sont relativement pauvres et dégradés. Le bétail subit les mêmes conditions pédo climatiques avec une recrudescence des épizooties surtout saisonnières. Les vols de bétail y sont également réguliers.

Tableau 1 : Risques pour l'agriculture et l'élevage

	Risque 1	Risque 2	Risque 3
Agriculture	Sécheresse Pauvreté des sols,	Inondation	Ennemis des cultures pression foncière
Bétail	Sécheresse	Epizooties	Vol bétail

Source : DGPER/DPSAA, 2012

Les conséquences directes de cette situation sont une réduction drastique des productions propres, surtout pour les groupes les plus pauvres, obligeant ainsi les ménages à faire recours au marché pour couvrir les besoins calorifiques annuels. La pression foncière réduit l'espace cultivable.

Pour le bétail, on enregistre régulièrement un déficit de fourrage qui affecte durement les productions animales. Ainsi, la transhumance est beaucoup pratiquée pour pallier le déficit fourrager dans la zone. Au cours des 5 dernières années, la province a connu une série d'événements. Le plus fréquent est la sécheresse.

Tableau 2 : Evènements historiques de 2006 à 2011

Années	Evènements
2010-2011	Attaques aviaires, insuffisance pluviométrique
2009-2010	Inondation, irrégularité des pluies
2008-2009	sécheresse
2007-2008	Pluviométrie moyenne
2006-2007	Sécheresse, irrégularité des pluies

Source : DGPER/DPSAA, 2012

Stratégies

En mauvaise année, les populations de la ZOME 7 développent des stratégies d'adaptation. Ces stratégies sont variables selon le groupe social. Il y a des stratégies

liées aux diminutions des dépenses et des stratégies liées à l'augmentation des revenus.

Stratégies liées aux dépenses

Les stratégies liées à la diminution des dépenses concernent surtout les condiments, les achats de sucre, d'huile et de savon, thé, poisson, colas pour tous les groupes socio économiques. Il y a également la réduction des dépenses liées

aux engagements sociaux, réduction du nombre de vaccination animale, réduction du paiement des dettes et les frais de communication. Le tableau ci-dessous présente les stratégies liées aux dépenses selon de groupe socio économique.

Tableau 3 : Stratégies liées aux dépenses

N	M	P	TP
Réduction des dépenses de condiments, thé, cola, sucre et huile			
Réduction des dépenses de frais de communication	Réduction des dépenses d'habillement		
Réduction des dépenses de consommation de viande	Réduction de la ration alimentaire	Réduction du nombre de vaccination des animaux	Réduction des repas journaliers
Réduction des dépenses de transport		Réduire les dépenses de santé moderne	Supprimer les engagements sociaux
			Consommer les aliments moins chers
Réduire les dépenses liées aux engagements sociaux, et les cadeaux			
Réduire le paiement des dettes			
Réduire les achats de poisson			

Source : DGPER/DPSAA, 2012

Stratégies liées aux revenus

Les stratégies d'augmentation du revenu varient d'un groupe à un autre. Pour ceux qui en possèdent, les ménages ont tendance à recourir à la vente de bétail, des petits ruminants, des stocks de céréales, avant

d'adopter les autres stratégies pour augmenter le revenu. Le tableau ci-dessous présente les stratégies liées aux revenus selon le groupe socio économique.

Tableau 4 : Stratégies liées aux revenus

N	M	P	TP
Augmenter nombre de personne sur les sites d'or			
Vente de bovins			Vendre tous les animaux
Vente de petits ruminants			Réaliser du travail contre nourriture
Vente de stocks de céréales			
Petit commerce			
Migration pour le travail			
Vendre le lait		Vente de bois, charbon	
Echange de travail contre paiement en nourriture		Augmenter le travail agricole	

Source : DGPER/DPSAA, 2012

Priorités de développement

Bien que tous les groupes socio-économiques aient des points communs en vue de leur développement, il existe quelques priorités particulières selon chaque groupe socio-économique. Ces éléments prioritaires portent surtout sur les activités dominantes de la ZOME à savoir l'agriculture et l'élevage. Tout cela est synthétisé dans le tableau ci-dessous suivant les points suivants :

- Renforcement des capacités des ménages,
- Intensification de l'agriculture et l'élevage
- Réalisation des infrastructures hydrauliques
- Subvention du matériel agricole et des intrants.

Tableau 5 : Priorités de développement selon les GSE

N	M	P	TP
Appui en intrants et équipement agricoles			
Renforcement des capacités des ménages agricoles			
Réalisation de retenues d'eau (barrages, forages, puits) pour hommes et animaux			
Renforcement et développement de l'élevage			
Aides alimentaires			
Aménagement de périmètres et bas-fonds			
Construction de voies	Construction d'un centre de santé		
Octroi de crédits			Appui en semences
Veiller à la sécurité des personnes et des biens	Pratiquer la maraîcher-culture		Intensification de l'agriculture
Appui en SPAI		Pratiquer le petit commerce	
	Acquisition de moulins		

Source : DGPER/DPSAA, 2012

Conclusion

D'une manière générale, le sorgho et le mil sont les deux cultures qui contribuent fortement à la couverture des besoins énergétiques par la propre production. La culture d'arachide couvre au moins 10% des besoins énergétiques au niveau de tous les groupes socio économiques soit par la vente ou soit par l'auto-consommation. La vente de bétail (petits et grands ruminants) par leur revenu, peu permettre de couvrir arrivés à peine à couvrir leurs besoins énergétiques de base. Les achats alimentaires ont constitué la principale source de nourriture pour ces deux groupes, ce qui les rend très vulnérables aux fluctuations de prix. L'alimentation est globalement très peu diversifiée. Elle est composée principalement de céréales et de faibles quantités de produits végétaux riches en protéines (niébé, arachide, sésame). La consommation des légumes ont contribué à améliorer l'alimentation particulièrement dans les villages où la culture maraichère est développée. La consommation des produits animaux principalement a été très faible pour tous les groupes socio-économiques. Elle est même nulle chez les TP et P.

Le pouvoir d'achat des populations TP et P dans la zone de est faible avec un revenu annuel moyen par personne (34 652 FCFA pour les TP et 39 088 FCFA pour le P) en dessous du seuil de pauvreté national fixé à

plus de 10% des besoins énergétiques. Ces différents éléments sont appelés des paramètres clés pour leurs importances dans la couverture des besoins énergétiques.

Il est important de noter que l'année de référence (2009) au niveau de la zone de l'étude a été appréciée comme mauvaise. Les ménages très pauvres et pauvres sont environ 83 000 FCFA en 2003. Le groupe des Nantis génèrent 5 fois plus de revenu que les TP, 3 fois que les P et 2 fois que les Moyens. Dans la zone le revenu des TP et P est tiré essentiellement des activités économiques très aléatoires (l'exode, l'auto-emploi, le petit commerce) tandis que les moyens et les nantis tirent l'essentiel de leur revenu de la vente des animaux.

L'essentiel du revenu des TP et P est utilisé dans l'alimentation d'où peu d'investissements dans les autres aspects tels que la santé et l'éducation des enfants et dans l'amélioration des productions agricoles.

Les groupes des Moyens et des Nantis font des investissements importants dans l'élevage, les cultures d'hivernage à travers les achats des intrants agricoles, des animaux et des produits zootechniques.